

## L'Enseignement agricole a l'École primaire

Dans son dernier rapport(1), le Surintendant de l'Instruction publique a souligné comme il convenait l'affiliation de l'Institut agricole d'Oka à l'Université Laval. A ce propos, l'honorable M. de La Bruère fait les judicieuses réflexions qui suivent :

"L'école primaire doit redoubler d'efforts pour inculquer à l'enfant, avec l'amour du pays, l'amour de l'agriculture. Il importe par conséquent que le Conseil de l'Instruction publique, appuyé par le gouvernement, fasse donner au fils du cultivateur une instruction appropriée au milieu où il vit; c'est-à-dire une instruction plutôt agricole et qui surtout n'aille pas jusqu'à l'inciter pour ainsi dire, par un programme d'études aux tendances trop commerciales, à désertir la campagne pour la ville et à prendre place derrière un comptoir de magasin ou dans un bureau d'affaires.

"Les considérations que je présente ici, je compte que les instituteurs en général doivent s'en inspirer. Mais je veux aussi exprimer le souhait de voir les communautés de Frères qui dirigent des maisons d'enseignement dans nos districts ruraux, faire le choix de maîtres capables d'enseigner oralement et au moyen d'un champ d'expérimentation attaché à l'école, les éléments de l'agriculture à leurs élèves, et animés aussi du désir de se consacrer à cette œuvre patriotique."

Il y a deux ans, dans les conclusions qui terminent mon rapport: *Les Écoles primaires et les écoles normales en France, en Suisse et en Belgique*, je disais: "Les écoles complémentaires (ou académies) de garçons établies à la campagne préparent presque exclusivement au commerce. Dans ces écoles, on ne se préoccupe nullement de l'agriculture ni de l'industrie." Après quoi nous formulons le vœu: "*Adapter le programme général des études aux écoles rurales, de telle sorte qu'à l'école primaire, les fils de cultivateurs vivent dans une atmosphère agricole agréable, vivante, saine.*"

On s'imagine en certains milieux que le programme actuel, trop encombré, dit-on, ne permet pas à l'instituteur de faire la place assez large à l'agriculture. Ceux qui parlent ainsi ne comprennent pas le programme des écoles catholiques de la province de Québec. La première année du programme, par exemple, comprend bien les spécialités suivantes: *Lecture, Diction, Récitation*. Néanmoins, ces trois matières se rapportent à une seule branche en réalité: la *Lecture*. La *Grammaire*, l'*Analyse* et l'*Orthographe* ne font qu'un et s'enseignent simultanément. Et dans les deux premières années du programme, ces matières se confondent avec la *Lecture* qui sert de véhicule pour l'enseignement de plusieurs matières. On peut aussi placer toutes les sciences usuelles sous le titre: *Leçons de choses*. Très souvent, les matières se confondent: l'une, sert à enseigner l'autre. C'est ainsi que la *Dictée* bien choisie peut servir à enseigner une foule de notions religieuses, historiques, agricoles et autres.

Non, ce n'est pas le programme qui met un obstacle à un meilleur enseignement agricole, mais bien la connaissance erronée ou incomplète que l'on en a en certains milieux. A une meilleure connaissance du programme, ajoutons un petit champ d'expérience où les instituteurs et les institutrices pourraient compléter l'enseignement de l'école et faire ainsi pour l'enfant de la nature un spectacle enchanteur dont il ne pourra plus détacher ses yeux.

C.-J. MAGNAN.

(1) Ce rapport a été publié dans *L'Enseignement Primaire* de mars, 1912.